

Résolution de l'Assemblée des délégué-e-s de syndicom sur la vente des actions de 022 Télégenève (Naxoo)

L'assemblée des délégué-e-s de syndicom réunie le samedi 25 mai 2013 à Berne condamne avec vigueur la vente totale de 022 Télégenève (Naxoo) par la ville de Genève à UPC-Cablecom basée à Denver (États-Unis). Plus de 90 postes de travail sont en jeu.

Cette vente inclut des licenciements, inévitables selon Madame Sandrine Salerno (Conseillère administrative (exécutif) de la Ville de Genève) et UPC. Dans le contrat de vente, il est permis à UPC de supprimer 10% des emplois par année et ce pendant 5 ans. Comme plan social on a vu mieux !

UPC refuse à ce jour toute discussion avec syndicom et ne voit pas la nécessité de discuter d'une convention collective, alors que de 022 Télégenève (Naxoo) en a signé une avec notre syndicat. syndicom soutient la revendication des salarié-e-s d'UPC qui luttent pour obtenir une CCT.

Dans ces conditions, le référendum est d'ores et déjà décidé si le Conseil Municipal avalise cette vente.

syndicom demande à la population genevoise de se positionner clairement contre ce bradage en signant massivement le référendum contre la vente d'un réseau qui, aujourd'hui encore, appartient majoritairement au peuple genevois.

syndicom soutient activement les employé-e-s de 022 Télégenève (Naxoo) dans la défense de leurs emplois et de leurs conditions de travail actuelles.

Assemblée des délégué-e-s de syndicom du 25 mai 2013. Berne.